

RCS : THIONVILLE

Code greffe : 5753

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THIONVILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00292

Numéro SIREN : 813 165 552

Nom ou dénomination : 2BA

Ce dépôt a été enregistré le 25/03/2021 sous le numéro de dépôt 453

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE THIONVILLE

RECEPISSE DE DEPOT

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
12 Allée Raymond Poincaré
BP 50550 57109 THIONVILLE CEDEX
TEL 03 55 84 30 20 Ouvert au public de 8h30 à 11 h 45

CABINET LARAKI
23 Rue DE PICARDIE
57070 Metz

V/REF :
N/REF : 2015 B 292 / 2021-B-453

Le greffier du tribunal judiciaire de Thionville certifie qu'il a reçu le 25/03/2021,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Concernant la société

2BA
Société par actions simplifiée
2 boulevard Henri Becquerel
57970 Yutz

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2021-B-453 le 25/03/2021

R.C.S. THIONVILLE TJ 813 165 552 (2015 B 292)

Fait à THIONVILLE le 25/03/2021,

LE GREFFIER



2BA

Société par action simplifiée
Au capital de 2 000 Euros

Siège social : 2 Boulevard Henri Becquerel
57970 YUTZ

R.C.S : THIONVILLE 813 165 552

BILAN AU 31/12/2017

certifier conforme à l'original
le président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'M' followed by several loops and a long horizontal stroke.

①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2020

Désignation de l'entreprise SAS ZBA			Néant <input type="checkbox"/>											
Adresse de l'entreprise 2 BLD HENRI BECQUEREL 57970 YUTZ														
SIREN <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>8</td><td>1</td><td>3</td><td>1</td><td>6</td><td>5</td><td>5</td><td>5</td><td>2</td></tr></table>						8	1	3	1	6	5	5	5	2
8	1	3	1	6	5	5	5	2						
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>			1	2	Durée de l'exercice précédent* <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>1</td><td>6</td></tr></table>			1	6					
1	2													
1	6													
			Exercice N clos le											
			<table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>1</td><td>7</td></tr></table>			3	1	1	2	3	1	7		
3	1	1	2	3	1	7								
ACTIF			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3								
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012									
		Autres *	014		016									
	Immobilisations corporelles *		028	13 076	030	2 934								
	Immobilisations financières * (1)		040		042									
	Total I (5)			044	13 076	048	2 934							
ACTIF CIRCLANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052									
		Marchandises *	060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	94 744	070	3 380	91 364							
		Autres* (3)	072	5 011	074		5 011							
	Valeurs mobilières de placement		080	100	082		100							
	Disponibilités		084	22 273	086		22 273							
	Charges constatées d'avance*		092		094									
Total II			096	122 127	098	3 380								
Total général (I + II)			110	135 202	112	6 314								
PASSIF					Exercice N	NET								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120	2 000								
	Écarts de réévaluation				124									
	Réserve légale				126	200								
	Réserves réglementées*				130									
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*			131)	132								
	Report à nouveau				134	13 853								
	Résultat de l'exercice				136	36 157								
	Provisions réglementées				140									
	Total I				142	52 210								
Provisions pour risques et charges				Total II	154									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164	2 000								
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166	20 609								
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169)	172	54 069							
Produits constatés d'avance				174										
Total III				176	76 678									
Total général (I + II + III)			180		128 888									
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195									
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	11 989								
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 2BA		Néant <input type="checkbox"/>		
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	Exercice N clos le 31/12/2017	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209	210	
	Production vendue	Biens			215	214
		Services*	dont export et livraisons intra-communautaires		217	218
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	290 319
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	290 319
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234
Variation de stock (marchandises)*					236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240	
Autres charges externes* :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :		242	89 582	
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	244	
Rémunérations du personnel*					250	
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
Dotations aux amortissements*					254	
Dotations aux provisions					256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*			259	262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260		
Total des charges d'exploitation (II)				264	250 870	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	39 449	
Produits financiers	(III)	280	2	Charges financières	(V)	
Produits exceptionnels	(IV)					
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347	300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			348		
Impôts sur les bénéfices*	(VII)				306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310	36 157	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	36 157	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	3 295	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés			247	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un credit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de reintégration (art. 239 sexies D)		249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44 octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à dynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641			
		RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col.1 Déficit col. 2
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col.1 Déficit col. 2	370	

		Désignation de l'entreprise : SAS 2BA				Néant <input type="checkbox"/>				
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
	ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	748	442		444		446	748	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462	11 407	464		466	11 407	
	Autres immobilisations corporelles	470	338	472	583	474		476	921	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	1 086	492	11 989	494		496	13 076	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	59	532	150	534		536	209	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	59	572	150	574		576	209	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme* ⑤	Long terme				
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	589	
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations		590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599		

Désignation de l'entreprise : SAS 2BA Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607	
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616	
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636	
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	3 380	654	656	3 380
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666	
TOTAL		680	3 380	684	686	3 380

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES **III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits imputés	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
Déficits reportables	984		
Déficits de l'exercice	860		
Total des déficits restant à reporter	870		

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du 1 de l'article 154 bis du CGI	385		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	41 024
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	22 175
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : SAS 2BA		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012017		et clos le : 31122017	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	289 916
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
		TOTAL 1	106 289 916
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	403
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Retrègues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
		TOTAL 2	144 403
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	99 382
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	53 435
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	12 240
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
		TOTAL 3	152 165 057
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137 125 262
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	125 262
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	du 160 au
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

SIREN 8 1 3 1 6 5 5 5 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2BA

ADRESSE (voie) 2 BLD HENRI BECQUEREL

CODE POSTAL 57970 VILLE YUTZ

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M F Nom patronymique HEMIL Prénom(s) MOUSSA

Nom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 200

Naissance : Date 01091979 N° Département 99 Commune ALGERIE Pays

Adresse : N° 2 Voie CHEMIN DE LA PETITE ILE

Code Postal 57050 Commune METZ Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

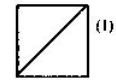
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

SIREN 8 1 3 1 6 5 5 5 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ZHA

ADRESSE (voie) 2 BLD HENRI BECQUEREL

CODE POSTAL 57970 VILLE YOTZ

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

2BA

ETATS FINANCIERS DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

Règles et Méthodes comptables

(Code du commerce - articles 9 et 11 - Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- a) Immobilisations corporelles : elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
- b) Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée d'usage.
- c) Stocks : ils sont calculés suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Résolution n°1

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels et du rapport du Président sur sa gestion pendant l'exercice écoulé, approuve dans toutes ses dispositions le rapport de gestion.

Il approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 tels qu'ils lui sont présentés. L'assemblée donne, pour l'exercice écoulé, quitus de sa gestion au président.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°2

L'assemblée générale constate que le résultat de l'exercice clos le 31/12/2017 est bénéficiaire : 36 157 €

L'assemblée décide de lui donner l'affectation suivante :

- Report à nouveau : 36 157 €

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°3

L'assemblée générale constate que le Président a perçu une rémunération au cours de l'année 2017 pour un montant de 18 067,00 €

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et les associés présents.

HEMIL Moussa



2BA

Société par action simplifiée
Au capital de 2 000 Euros
Siège social : 2 Boulevard Henri Becquerel
57970 YUTZ
R.C.S : THIONVILLE 813 165 552

**RAPPORT DE GESTION PRESENTE PAR LA GERANCE A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2018
(Opérations de l'exercice clos le 31/12/2017)**

Cher associé,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

En 2017, notre chiffre d'affaires s'établit à 289 916 Euros.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous pensons en 2018 développer notre activité et maintenir notre niveau d'activité à marge constante.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

Le total des produits d'exploitation s'élève à 290 319 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 250 870 euros.

Le résultat d'exploitation ressort à + 39 449 euros.

Le montant de l'impôt sur les sociétés s'élève à 3 295 euros .

Le montant des produits financiers s'élève à 2 euros .

Le montant des produits exceptionnelles s'élève à 6 euros .

Le montant des charges exceptionnelles s'élève à 2 euros .

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 36 157 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

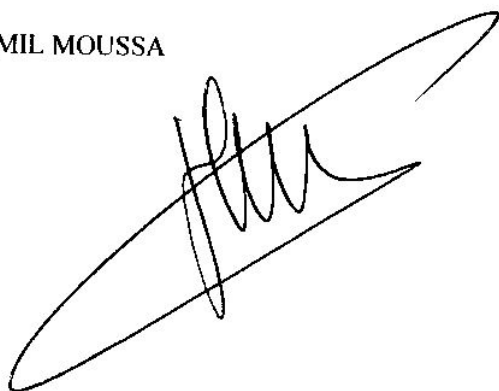
Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 36 157 .00 Euros de la manière suivante :

Report à nouveau : 36 157 €

HEMIL MOUSSA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'HEMIL MOUSSA', is written over a large, light-colored oval shape that serves as a background for the signature.